

SUR LA QUANTIFICATION TOTALE : LE CAS DE TOUS LES N ET LA TOTALITÉ DE + SN*

Marie LAMMERT
EA 1339 LiLPa – Scolia
mlammert@umb.u-strasbg.fr

RÉSUMÉ

Cet article a pour objectif de distinguer deux marqueurs français de quantification universelle que sont tous les + N et la totalité de + SN. Ils sont bien sûr très proches sémantiquement, mais notre étude montre les chemins différents par lesquels chacun d'eux établit la quantification totale. Avant tout, ils répondent aux conditions générales d'établissement de la condition totale, ce qui a pour conséquence qu'ils aient des propriétés distributionnelles en commun. Les différences sémantiques qu'ils présentent cependant s'expliquent par leur différence catégorielle. En effet, le fait que la totalité de + SN soit formé à partir d'un nom et qu'il se moule dans une construction partitive ont pour effet d'impliquer des parties tout en quantifiant "en bloc". Ce quantificateur présente également un segment morpho-phonologique plus important, ce qui entraîne des répercussions au niveau sémantique.

ABSTRACT

The aim of this paper is to distinguish between two french universal quantifiers, i.e. tous les + N and la totalité de + SN. They are of course very close semantically, but our study shows in which way each one establishes the universal quantification. First of all, they both deal with the general conditions of universal quantification and this property implies that they have in common distributional characteristics. But the category-specific difference between these quantifiers is the reason for their semantic particularities. Indeed, the fact that la totalité de + SN derives from a nominal constituent and that it enters in a partitive construction leads it to imply parts as well as quantify "outright". This quantifier presents also a greater morpho-phonological segment that has semantic repercussions.

* Merci à Francine Gerhard-Krait, Georges Kleiber et Hélène Vassiliadou pour leurs conseils.

Le but de notre article est de différencier deux moyens d'expression de la quantification totale, à savoir *tous les N* et *la totalité de + SN* (désignés désormais par Q1 et Q2). Ce travail constitue une première étape dans une étude plus vaste portant sur les marqueurs de quantification totale incluant les déterminations prises en compte ici, mais aussi d'autres comme *l'ensemble / l'intégralité / la globalité de + SN*, ainsi que les locutions utilisant ces mêmes N, à savoir *en totalité / dans sa totalité, dans sa globalité*, etc.

Considérons d'abord les énoncés (1) et (2) :

- (1) *Il restait maître de toute l'île.*
- (2) *Il restait maître de la totalité de l'île.*

D'un point de vue logique, ces deux énoncés sont vériconditionnellement identiques : dans toutes les conditions où (1) est vrai, (2) est vrai, et dans toutes les conditions où (1) est faux, (2) est faux aussi ; ce qui est également le cas des énoncés (3) et (4) où Q2 et Q1 sont interchangeables :

- (3) *Ce télégramme avait coûté cher et Mangeclous y avait consacré la totalité de ses économies.* (Cohen, *Mangeclous*, 1938)
- (4) *Ce télégramme avait coûté cher et Mangeclous y avait consacré toutes ses économies.*

Dans ces exemples, Q1 et Q2 "constituent des groupes déterminants qui ajoutent l'indication quantitative de la totalité à la saisie (numérale ou massive) d'ensemble opérée par le défini" (Riegel et al., 1994, 158). Q1 et Q2 présentent une équivalence logique, sans pour autant pouvoir être considérés comme équivalents sémantiquement, puisqu'ils ne sont pas interchangeables dans tous les contextes, comme le montrent (5) à (8) :

- (5) (...) *on voulait faire d'elles des épouses et des mères courageuses, prêtes à tous les sacrifices nécessaires à la sauvegarde et à la gloire de la cité.* (*Encyclopédie Éducation France*, 1960)
- (6) ? (...) *on voulait faire d'elles des épouses et des mères courageuses, prêtes à la totalité des sacrifices (...)*
- (7) (...) *et, tout au fond, étale, occupant à l'encontre des autres odeurs plus ou moins limitées ou en relief, la totalité de l'air : l'odeur de la mer) d'où se détachent parfois, brusques et souvent proches, un aboiement, des cris d'oiseaux.* (Sollers, *Le Parc*, 1961)
- (8) ? (...) *occupant à l'encontre des autres odeurs plus ou moins limitées ou en relief, tout l'air : l'odeur de la mer (...)*

Q1 et Q2 arrivent à la quantification totale par des chemins différents que nous tenterons ici de mettre au jour. Pour ce faire, nous commencerons par rappeler ce qui réunit ces deux marqueurs, avant de préciser ce qui les distingue.

1. MODALITÉS DE LA QUANTIFICATION TOTALE DE Q1 ET Q2

Nous verrons tout d'abord quelles sont les conditions requises pour qu'il y ait expression de la quantification totale, Q1 et Q2 les partageant tous deux. Puis nous exposerons les propriétés sémantico-distributionnelles relatives à ce type de quantification.

1.1. Conditions d'apparition de la quantification totale

Kleiber (1998 a et b et à par.) a mis en avant que deux conditions doivent être réunies pour qu'il puisse y avoir expression d'une quantification totale.

La première concerne le domaine quantifié : "on ne peut en effet parler de totalité que pour une entité ou des entités qui se trouvent délimitées ou bornées" (Kleiber, à par.). Le déterminant du SN doit donc établir ces bornes, qu'il soit singulier ou pluriel, autrement dit qu'il s'applique à une entité individuelle ou à un ensemble d'occurrences, ce qui est véhiculé par les déterminants définis :

- (9) *J'ai lu tout le livre / la totalité du livre en un jour.*
- (10) *J'ai lu tous les livres / la totalité des livres en un jour.*

Le domaine peut également être borné par l'article indéfini *un*, "sa comptabilité singulière entraînant des bornes pour l'entité dénotée" (Kleiber, à par.) :

- (11) *Chacun d'eux est chargé de tout un enseignement dans l'une des classes où exerce le conseiller. (Encyclopédie Éducation France, 1960)*
- (12) *La durée du travail ne cesse de diminuer, que ce soit pendant la journée, pendant la semaine, pendant l'année ou pendant la totalité d'une existence humaine. (Jeux et Sports, 1967)*

Le domaine de quantification borné sur lequel s'applique la quantification totale doit également présenter, c'est la deuxième condition, une structure interne partitive.

Deux cas de figure se présentent. Le premier concerne des SN pluriels introduits par ces marqueurs de quantification totale. Le domaine est alors structuré par "les occurrences de N qui forment l'ensemble ou le tout sur lequel opère" le quantificateur :

- (13) - *Mais ça ne va pas ? Ta photo, elle est dans tous les commissariats, tu y penses ? Ma parole, tu es une vraie môme. (Sarrazin, L'Astragale, 1965)*
- (14) *Puis Samba Diallo avait pris des mains du serviteur qui l'avait accompagné un lourd paquet, contenant la totalité des cadeaux qu'on lui avait faits. (Kane, L'Aventure ambiguë, 1961)*

Dans le second cas, en revanche, mettant en jeu des SN singuliers, le N quantifié par Q1 et Q2 doit présenter un principe de division interne, il doit être divisible en parties :

- (15) *Ainsi, si j'étais tué avant d'avoir achevé tout le livre, du moins laisserais-je derrière moi quelques nouvelles (...)* (Gary, *La Promesse de l'aube*, 1960)
- (16) (...) *celui qui fait sa tâche à contrecœur, se met en grève à seule fin de ne pas travailler, dissipe au cabaret la totalité de sa paye le samedi soir ou le dimanche au lieu de la rapporter chez lui, (...)* (Leiris, *La Règle du jeu*, 1948)

Ces parties doivent être cognitivement accessibles, c'est-à-dire que l'on doit facilement pouvoir appréhender le découpage effectué. Bien souvent, les parties en question sont "prédécoupées", et il existe un N pour les désigner. C'est pourquoi certains exemples attestés ne passent pas totalement la rampe de l'accessibilité, ou tout du moins font l'effet d'un jeu de langage de la part de l'auteur :

- (17) (...) *passant à proximité d'un champ qu'il croyait paisible, il avait réceptionné sur l'occiput la totalité d'un ballon de rugby, ce qui l'avait tenu au lit une semaine en compagnie de migraines atroces.* (Fallet, *Le Triporteur*, 1951)

Ainsi, *un ballon de rugby*, associé au prédicat *réceptionner*, ne présente aucune partie saillante¹, c'est-à-dire que le prédicat ne met en relief aucune partie spécifique, et, sans effet de saillance particulier, il ne peut être partitionné. On n'aurait pas le même cas de figure avec un prédicat comme *peindre*, par exemple, qui, parce qu'il active la surface homogène de l'objet, permet d'envisager une partition entre la surface peinte et la surface non peinte (*j'ai peint la totalité du ballon / une partie du ballon*).

Q1 et Q2 partagent également la manière dont s'applique la quantification universelle amenée par ces marqueurs. Ils s'emploient avec un SN représentant un ensemble borné, un domaine délimité par un déterminant le plus souvent défini. L'ensemble sur lequel porte la quantification est donc explicitement présent, ce qui amène Kleiber (à par.) à qualifier ce type de quantification totale de "saisie externe"² ou de "vision externe" de la totalité. Dans ce cas, "le jugement de quantification totale (...) apparaît comme global, saisi en une seule fois : il n'y a pas d'exceptions, le prédicat est vrai de toutes les occurrences" de *tous les N* et *la totalité des N*.

1.2. Caractéristiques sémantico-distributionnelles communes

La quantification totale exprimée par Q1 et Q2 peut être modulée, dans le discours, à l'aide de différents procédés. On peut ainsi mettre en évidence des exceptions à cette quantification totale, par le biais des constructions exceptives comme *à l'exception de*, *excepté*, *sauf*, *mis à part*, *hormis*, *à l'exclusion de*, etc. (cf. Kleiber, 2005b) :

- (18) *Mais ce que tous les auteurs, à l'exception d'Ehrlich et, partiellement, de Pound, ont négligé, c'est l'élaboration précise de la sociologie du droit elle-même, (...)* (Gurvitch, *Traité de sociologie*, 1968)
- (19) *Elle léguait la totalité de ses biens à l'hôpital de Vendôme, sauf quelques legs particuliers.* (Balzac, *Autre étude de femme*, 1845)

1 Les rugbymen, lorsqu'ils tapent dans leur ballon, reconnaissent une partie saillante, à savoir la *pointe* du ballon.

2 Kleiber (à par.) oppose cette saisie externe à la "saisie interne" effectuée par *chaque* et *tout* dans laquelle "la totalité est saisie ou acquise de l'intérieur".

Cette quantification totale peut également être appuyée par ce que Schnedecker (à par. en 2008b) appelle les tournures “inclusives”³, introduites par *y compris*, ou *X inclus* :

- (20) *Il est souhaitable que la copie soit complète, c’est-à-dire qu’elle contienne tous les éléments du futur livre, y compris, le cas échéant, préface, introduction, appendices, notes, bibliographie, index, tables, etc.* (Gouriou, *Mémento typographique*, 1961)
- (21) (...) *son corps, lisse d’abord, doux, soyeux, comme on aurait pu le découvrir si elle s’était exhibée dans une quelconque boîte de nuit, et puis écorché, l’étal du boucher, veines, muscles, ligaments et artères, et enfin ouvert, béant, obscène, révélant aux intimes et en gros plans la totalité de ses organes, y compris les plus intimes et le gros intestin.* (Benoziglio, *Cabinet portrait*, 1980)

La quantité totale peut aussi être marquée comme non atteinte grâce à des modificateurs adverbiaux tels que *presque* et *quasi / quasiment*⁴. Q2 présente alors la caractéristique de pouvoir être modifié “de l’intérieur”, par le biais d’une insertion dans le SN : *presque* et *quasi* peuvent en effet se placer entre l’article défini et le N *totalité* dans la structure *la totalité de + SN* :

- (22) *Il vient proposer à la maison Quantin la première traduction complète de la grande épopée européenne des Niebelungen, d’où Wagner a tiré la presque totalité de ses drames lyriques.* (Villiers de L’Isle-Adam, *Correspondance générale*, 1889)
- (23) *La naissance de l’Unaf n’a pas abouti à la suppression des fédérations privées dont voici les principales et auxquelles sont rattachés la quasi-totalité des groupements existants (...)* (Meynaud, *Les Groupes de pression en France*, 1958)

Avec Q1, en revanche, la modulation de la quantification totale se fait de l’extérieur : il ne peut y avoir insertion d’un adverbe dans la structure *tous les N*, que ce soit entre *tous* et *les* ou entre *tous les* et *N* pour modifier la quantité ; ce qui est également possible avec *totalité* :

- (24) *Le “bronzage” est la préoccupation de presque tous les amoureux de la montagne, sportifs ou non.* (Defert, *Politique tourisme en France*, 1960)
- (25) (...) *du temps que j’étais fille, à Saint-Gédéon, la maison était pleine de vieillards quasiment tous les samedis soirs et tous les dimanches (...)* (Hemon, *Maria Chapdelaine*, 1916)

3 Schnedecker (à par. en 2008b) emploie cette expression pour des paradigmatiques comme *même*, *en particulier*, *principalement* et *surtout*, auxquels on peut ajouter *y compris* et *X inclus*.

4 Cette “non totalité” s’établit cependant de manière différente selon qu’elle est induite par *quasi / quasiment* ou *presque*. Sur cette question, voir Gerhard-Krait (à par.).

2. LA TOTALITÉ DE + SN : UNE QUANTIFICATION “NOMINALE”

La quantification totale posée par Q2 se différencie de celle amenée par Q1 sur un point majeur : la différence de catégorie grammaticale. Cette différence catégorielle entraîne des comportements syntaxiques particuliers qui, nous le verrons ci-après, induisent des variations sémantiques importantes. Celles-ci se manifestent dans la manière dont la quantification opère, mais également dans les possibilités distributionnelles offertes à ces constituants.

2.1. Une totalité qui prend naissance dans la partition...

L'ensemble du paradigme des substantifs quantificateurs exprimant la quantité par le biais du nom entre dans ce que l'on appelle une *construction* ou un *tour partitif*⁵. Ces constructions partitives se distinguent, d'un point de vue syntaxique⁶, par trois caractéristiques rappelées par Kleiber (2005a) :

- (i) ce sont des syntagmes “bipartites”, c'est-à-dire que ce sont des SN structurés en deux parties, le lien entre les deux parties du syntagme étant assuré par la préposition *de* ;
- (ii) différents éléments peuvent apparaître en première position dans ces constructions : un indéfini (*plusieurs, beaucoup, certains, etc.*) ou, ce qui nous intéresse plus particulièrement, un “constituant nominal” (nom de partie, nom de quantité, nom de nombre, nom de fraction, nom de mesure, etc.)⁷ ;
- (iii) le SN de la seconde partie des constructions est représenté “soit par un SN du type Dét + N (expansion), soit par un pronom” (Kleiber, 2005a, 213).

Sémantiquement, ces constructions font état d'une extraction d'une certaine quantité de N2, cette quantité étant déterminée par N1. Et, comme le note Kleiber (2005a, 222),

“l'opération de partition (...) peut s'étendre jusqu'à la totalité dans le sens positif (tous ou tout) ou négatif (aucun ou rien). Nous voulons dire par là que l'on peut prélever ou extraire jusqu'à la totalité (face positive et face négative).”

Dans le cas d'une construction partitive, comme dans (26) et (27),

(26) *Une partie du vélo*

(27) *La totalité du vélo*

5 Sur les constructions partitives, cf. Milner (1978), Léard (1995), Bosveld-de Smet (1997 et 2000), Kupferman (2004) et Kleiber (2005a).

6 Nous ne ferons que rappeler les grandes propriétés syntaxiques des constructions partitives, sans entrer dans le débat concernant les tours quantitatifs vs partitifs alimentés, entre autres, par Milner (1978) et Kupferman (2004).

7 Dans la plupart des articles consacrés aux constructions partitives, celles qui utilisent des noms de totalité ne sont pas signalées (cf. notamment la taxinomie proposée par Kupferman, 2004, 285). Ces noms sont en revanche pris en compte chez Dessaux (1976, 47) dans la description des déterminants nominaux.

deux N sont mis en relation, l'un exprimant une quantité de l'autre par un procédé d'extraction. Dans (26), il y a extraction d'une quantité partielle qui équivaut à "une partie" et dans (27) la quantité extraite est totale. D'où le défini pour introduire *totalité*, et l'indéfini pour introduire *partie*, le vélo étant constitué de plusieurs parties. Dans tous les cas, *SN1 de SN2* induit l'idée d'une dissociation, celle-ci pouvant exprimer des relations sémantiques différentes selon les N mis en liaison. Celle qui domine dans les constructions partitives est celle de quantification par extraction. La quantification totale opérée par Q2 repose ainsi sur un procédé d'extraction d'une quantité totale, représentant un cas particulier dans les constructions partitives (de même que *l'ensemble / l'intégralité de*, etc., + SN), puisque l'opération de partition-extraction est ici totale. Ces constructions, présentant un "moule" syntaxique particulier, vont avoir un impact sur la manière d'appréhender la quantité totale, tout comme le format nominal de *totalité*.

2.2. ... et qui présuppose des parties

D'un point de vue sémantique, en lien avec la construction partitive, Q2 présuppose des parties qui pourraient ne pas vérifier le prédicat. Bien souvent, ces "parties" sont mises en parallèle avec la totalité, dans le contexte, de manière explicite ou implicite.

Explicitement, Q2 est souvent employé en contraste avec une quantité autre que la totalité, telles que *la moitié*, *une partie*, *la majorité*, *une parcelle*, *le gros* :

(28) *Il n'a jamais été question d'exiger la totalité, ni même la moitié de l'impôt en marks.* (Gide, *Le Retour du Tchad*, 1928)

Q2 est également souvent utilisé dans une énumération de quantités, et très fréquemment en dernier maillon de la chaîne quantificatrice, dans l'ordre croissant, puisqu'il désigne l'un des extrêmes de la quantité :

(29) - *Oh, il n'est abbé que comme on l'est ici : le quart de l'âme, la moitié de l'habit, et la totalité du prieuré...* (Chandernagor, *L'Enfant des Lumières*, 1995)

Le contraste que présuppose Q2 se fait aussi de manière implicite, par le contexte :

(30) (...) *Jules passa chez moi et me coupa les cheveux. Il avait l'habitude mais ce dimanche matin-là, sans prévenir, sans me consulter, il sacrifia la quasi-totalité de ces boucles blondes qui avaient tellement associé dans l'esprit des gens ma physionomie, avec mon visage un peu rond, à celle d'un angelot, (...)* (Guibert, *À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*, 1990)

(30) présuppose que Jules avait l'habitude de lui couper "une partie de ces boucles blondes", et non pas, comme ce dimanche matin-là, "la quasi-totalité".

Q1 et Q2 se séparent donc dans la manière dont s'applique la quantification totale : *totalité*, en construction partitive, implique une partition, une

extraction qui est totalement absente de la détermination effectuée par Q1. Cette différence syntaxique aboutit à des différences sémantiques notables, parmi lesquelles la présupposition de “parties” qui pourraient ne pas vérifier le prédicat.

2.3. N quantifiables par *la totalité de + SN*

Q1 semble a priori capable de déterminer tous les types de noms, que ce soit des noms concrets, abstraits, massifs, comptables, collectifs, etc. Q2, en revanche, ne peut pas être utilisé aussi facilement avec n’importe quel N. Il est quasi-impossible avec *fois* et semble difficile à utiliser a priori avec *jours*, *mois*, *secondes*,

- (31) * *Il y a émotion la totalité des fois qu’une passion renaît d’un petit choc*⁸
- (32) * *Elle pense à eux la totalité des jours.*
- (33) * *Elles se réunissent la totalité des mois*⁹.
- (34) * *La totalité des secondes comptaient.*

alors que ces N sont compatibles avec *tous les*¹⁰ et *chaque* :

- (35) *Il y a émotion toutes les fois qu’une passion renaît d’un petit choc* (Ricœur, *Philosophie de la volonté*, 1949) / *Il y a émotion chaque fois qu’une passion renaît d’un petit choc.*
- (36) *Elle pense à eux tous les jours.* (Duhamel, *Le Jardin des bêtes sauvages*, 1934) / *Elle pense à eux chaque jour.*
- (37) *Elles se réunissent tous les mois.* (Reynaud, *Les Syndicats en France*, 1963) / *Elles se réunissent chaque mois.*
- (38) *Toutes les secondes comptaient.* (Abellio, *Heureux les pacifiques*, 1946) / *Chaque seconde comptait.*

Par ailleurs, on peut relever certaines affinités quant aux types de N pouvant être quantifiés par Q2. C’est le cas avec les N désignant la personne humaine, notamment dans les textes philosophiques :

- (39) (...) *malgré tout, certaines jouissances ne satisfont pas la totalité de notre être, c’est-à-dire notre nature spirituelle.* (Marcel, *Journal métaphysique*, 1923)
- (40) *Seule la comparaison que chacun essaie entre sa vie et celle des autres permet de se relativement bien juger, et encore non dans la totalité de la personne dont les éléments par incurable mimétisme, à chaque rencontre, se transforment et sans qu’il soit possible, (...)* (Crevel, *La Mort difficile*, 1926)

8 Pour une étude détaillée du N *fois*, voir les travaux de Theissen.

9 Nous n’avons, jusqu’à présent, pas fait de distinction entre SN singuliers et pluriels après *totalité* et *tout*, mais cette différence doit être approfondie. Elle permettra notamment d’explicitier les différences d’acceptabilité qui semblent exister entre *la totalité du mois* et * *la totalité des mois*.

10 Dans ce cas, *tout* marque “qu’une action se répète à des intervalles réguliers” (Bat-Zeev Shyldkrot (1995, 80).

Mais aussi avec les N désignant des surfaces tels que *pays, territoire, île*, etc., ou d'autres plus petites comme *pièce, plafond*, etc., ou *surface* :

- (41) *Cette nuit-là, éveillée en sursaut, j'ai vu avec une indicible horreur une langue noire et grasse (...) recouvrir lentement la totalité du plancher de ma chambre.* (Tournier, *Les Météores*, 1975)

Les N relatifs à une somme, un calcul, un partage ou un héritage sont également très employés avec Q2 :

- (42) *Maintenant que j'ai obtenu le paiement de la totalité de la somme due à Mary-Cécile, le rejet au début de l'année suivante des diaries of court ladies of Old Japan me serait plus indifférent (...)* (Du Bos, *Journal*, 1923)

Ces N ne sont bien évidemment pas exclus d'une détermination avec Q1 ; il apparaît simplement que Q2 est utilisé, de manière privilégiée, avec ces types de noms.

Enfin, Q2 présente l'intérêt, par rapport à Q1, de pouvoir rassembler différents types de N sous sa houlette : il permet en effet d'unir, sous une même détermination, une certaine hétérogénéité réunie par la conjonction *et* :

- (43) (...) *à ouvrir, puis à refermer les bras sur la totalité des choses et des êtres, (...)* (Du Bos, *Journal*, 1923)
- (44) (...) *qu'il occupait lui et son corps, lui et ses mesures - les deux pieds, là, dans la poussière du chemin - la totalité de l'espace et du temps ; (...)*. (Sollers, *Le Parc*, 1961)

Q1 ne permet pas une telle réunion, puisque l'on est obligé, pour que la quantification totale soit effectivement attribuée à chacun des N, de répéter cette construction¹¹ :

- (45) (...) *puis à refermer les bras sur toutes les choses et tous les êtres / * toutes les choses et les êtres.*
- (46) (...) *qu'il occupait lui et son corps, lui et ses mesures - les deux pieds, là, dans la poussière du chemin - ? tout l'espace et tout le temps / * tout l'espace et le temps*

On le voit avec ces exemples, Q2 diffère une nouvelle fois de Q1 dans la manière d'opérer la quantification totale : dans le cas d'une quantification "multiple", Q2 peut s'appliquer en bloc à ce qu'il quantifie, tandis que *tous les* doit prendre en compte chacun des N à quantifier. Cette quantification totale "en bloc", que le SN en question soit multinominal ou non, peut être mise en relief par des verbes comme *embrasser* :

- (47) *on supposait la physique achevée et embrassant la totalité du monde sensible.* (Bergson, *L'Évolution créatrice*, 1907)

11 Comme nous l'a signalé G. Kleiber (c.p.), il est en revanche possible d'avoir des séquences comme "tous les + N et N", sans répétition de l'article : *je licenciai tous les détectives et enquêteurs que j'avais embauchés* (G. Perec, *La Vie mode d'emploi*, 1978).

Dans des énoncés comme (45), Q1 peut introduire une lecture collective ou distributive, alors que la lecture distributive est absente avec Q2 :

- (48) ... à ouvrir, puis à refermer les bras sur **toutes les choses et tous les êtres**

Q2 présuppose un seul et unique mouvement, tandis que Q1 implique la prise en compte individuelle des choses et des êtres.

Cette “prise en bloc” présuppose cependant des parties, explicites ou implicites, celles-ci n’étant pas nécessaires à une quantification avec Q1 : même si le domaine auquel s’applique la quantification totale doit être structuré dans les deux cas, la partition effective en “parties”, et non plus en termes d’occurrences de N qui forment l’ensemble ou le tout sur lequel opère le quantificateur, n’a pas lieu d’être pour Q1.

2.4. Quantification totale déterminée

Au sémantisme de quantification totale véhiculé par Q2, on peut, dans certains contextes, apporter une précision chiffrée de cette quantité¹². Alors que Q1 exclut toute précision quantitative, comme l’ont noté Riegel et al. (1994, 159) avec l’exemple suivant,

- (49) * *J’ai lu tous les deux cents romans de Simenon.*
 (50) ? *Tous les vingt candidats ont été reçus (mais Les vingt candidats ont tous été reçus)*¹³.

Q2 peut quantifier des quantités précises :

- (51) *J’ai lu la totalité des deux cents romans de Simenon.*
 (52) *En l’espace de six semaines, la presque totalité des quatre millions et demi d’hectares étaient emblavés.* (Mendès-France, *Œuvres complètes*, 1985)

2.5. Une distribution plus “nominale”

La différence catégorielle existant entre Q1 et Q2 que nous avons évoquée a des conséquences notables tant dans la distribution de ces séquences que dans la manière dont la quantification totale s’instaure.

Elle entraîne en premier lieu des divergences quant à l’établissement de la quantification totale. Cette différence peut être mise en relief par la portée de la négation : celle-ci porte, comme on sait, sur le quantificateur universel avec Q1 alors qu’avec Q2 c’est préférentiellement sur le prédicat que porte la négation :

- (53) *Je n’admets pas tous vos exemples.* → pas tous
 (54) *Je n’admets pas la totalité de vos exemples.* → aucun

12 Dans ce cas, *totalité* peut être rapproché des mots qui lui sont reliés morphologiquement comme *total*, qui exprime l’idée d’un nombre obtenu par une série d’opérations mathématiques (cf. Schnedecker, à par. en 2008a et b).

13 Cette précision quantitative est cependant possible lorsque *tous les* induit une fréquence (*toutes les deux secondes, il siffle*).

(55) *Tous les colis ne sont jamais arrivés.* → pas tous

(56) *La totalité des colis n'est jamais arrivée.* → aucun¹⁴

En deuxième lieu, du fait de l'utilisation d'un élément appartenant à la classe des noms, Q2 présente une "fonctionnalité" que n'a pas Q1. Il peut en effet entrer dans des constructions interdites à Q1, celles-ci étant en lien avec la construction partitive. Q2 peut ainsi quantifier un SN représenté par un pronom ou un pronom + relative :

(57) *Tout ce qui est fait dans la joie a une valeur religieuse ; dans la joie, c'est-à-dire avec la totalité de soi-même.* (Marcel, *Journal métaphysique*, 1923)

(58) *Couvert par le duc De Guermantes, Legrandin fut pour une partie de cette génération-là, et sera pour la totalité de celle qui la suivra, le véritable comte De Méséglise.* (Proust, *À la recherche du temps perdu*, 1922)

Q1 peut aussi être utilisé avec une relative lorsqu'il est au pluriel (57-58) tandis que les emplois au singulier se font rares (59) ou ont totalement disparu (60) :

(59) *Certes, dans ce cas comme dans tous ceux qui précèdent, la grammaire semble retenir par mimétisme un trait des phénomènes du monde.* (Hagège, *L'Homme de paroles*, 1985)

(60) *Aujourd'hui, à cinquante ans passés, je ne me reconnais pas d'autre vérité, et toutes celles que j'ai pu avoir s'y sont engouffrées.* (Bosquet, *Une mère russe*, 1978)

(61) *Dans cette fusion, une certaine information disparaît : c'est toute celle qui correspond aux phénomènes dans lesquels n'apparaissent que les éléments d'une catégorie fusionnée.* (*L'Univers économique et social*, 1960)

(62) *Je ne vous le reproche point, mon ami, et ne vous rappelle cette omission que pour vous expliquer mon manque d'argent. Tout celui que vous m'avez donné m'a servi pour payer les maîtres, et...* (Balzac, *Les Marana*, 1846)

En lien avec la construction partitive, Q2 peut aussi être employé avec la préposition *entre*, celle-ci marquant "de façon transparente que l'ensemble de départ est soumis à une sorte de division interne" (Kleiber, 2005a, 223). On retrouve alors dans les exemples suivants, de manière tout à fait explicite, le processus de partition à l'œuvre dans ce type de quantification totale :

(63) (...) *le grouillement confus d'hommes et de femmes - et même de petits enfants, raconta-t-il plus tard - s'activant frénétiquement (quoique la moitié, sinon la totalité d'entre eux (et pas seule-*

¹⁴ Merci à Jean-Claude Anscombe pour ces exemples. Comme il me l'a fait remarquer, on peut également noter une différence de lecture selon que l'accord du verbe se fasse au singulier ou au pluriel dans ce dernier exemple.

ment les petits enfants) eût été incapable de dire de quoi il retournait, (...) (Simon, *Les Géorgiques*, 1981)

Q2 entre également dans des constructions avec relatives que ne permet pas Q1 :

- (64) *On avait été obligé d'utiliser les préaux d'une école qui contenait maintenant, et en tout, cinq cents lits dont la presque totalité était occupée.* (Camus, *La Peste*, 1947)

Enfin, *totalité*, en lien avec la construction partitive, peut être utilisé avec le possessif, comme le montre l'énoncé (63)¹⁵ :

- (65) *Ma plus profonde conscience ne se confond ni avec un moment élu de mon passé ni avec sa totalité ; même en face de la mort, car elle eût été de même nature dix ans plus tôt.* (Malraux, *La Corde et les souris*, 1976)

Dans ce cas, *totalité* ne fait plus simple figure de quantification mais peut être considéré comme une propriété du N "quantifié" par *totalité*¹⁶.

En troisième lieu, et en lien avec la possibilité d'une détermination par le possessif, l'appartenance nominale de *totalité* porte le segment *la totalité de* + *SN* à l'existence : le format nominal, comme l'ont montré les études de Kleiber (1981, 1984 et 2001) et Croft (1991), permet de faire de l'entité mise à la forme nominale un objet de référence. En somme, de créer ou de constituer un objet sur lequel peut s'appliquer une prédication :

- (66) *Or, malheur à l'homme qui n'a pas voulu coucher avec sa mère. Ceux qui souffrent du complexe d'Œdipe ne sont point les malades, puisqu'ils forment la quasi-totalité.* (Crevel, *Êtes-vous fous ?*, 1929)
- (67) *Mais celles-ci ne sont que les phénomènes d'une réalité à la fois plus cachée et plus fondamentale, ce que Paul appelle le romain, une sorte de noyau du péché qui est dénommé précisément parce que ce terme désigne la totalité de la personne humaine.* (Berger, *Philosophie, religion*, 1957)
- (68) *en rigueur, par le fonctionnement bien réglé de l'exclusion), et les deuxièmes sur le devenir global de l'exclusion locale, qui définit ou désigne, d'abord, un individu donné, puis, soudain, la totalité de l'inclusion sociale (...)* (Serres, *Le Tiers-Instruit*, 1991)

Les verbes *appeler, former, désigner, nommer*, etc., indiquent en effet que *la totalité de SN* acquiert une certaine autonomie, allant jusqu'à la dénomination.

¹⁵ Dans ce cas, c'est bien *totalité* qui peut être déterminé par le possessif et non le N2 introduit par *totalité*, auquel cas une détermination en *tous mes / tes / ses*, etc. serait également possible.

¹⁶ Notons également que ce possessif se retrouve dans les locutions *dans sa totalité / en sa totalité*.

On le voit, les possibilités d'utilisation de Q2 sont plus larges que celles de Q1, en raison justement du format nominal inclus dans Q2 mais également du fait la construction syntaxique partitive.

2.6. Une quantification présentant une grande quantité...

Par rapport à Q1, Q2 présente également une autre caractéristique que nous n'avons jusqu'ici pas prise en compte. D'un point de vue morpho-phonologique et syntaxique, ces deux marqueurs n'ont pas le même poids, et par conséquent ne posent pas les choses de la même manière. Dans l'énoncé (67) et dans (7) cité en début d'article,

- (69) *Toutes ces parcelles, ces miettes, ces débris de la beauté et de la connaissance s'étaient déposés en elle et avaient acquis avec le temps une unité qui s'étendait à la **totalité du monde** et qui était sa façon de le percevoir.* (Bianciotti, *Sans la miséricorde du Christ*, 1985)

il est difficile d'interchanger Q2 et Q1 :

- (70) ... *une unité qui s'étendait à ? **tout le monde**...*
 (71) ... *occupant à l'encontre des autres odeurs plus ou moins limitées ou en relief, ? **tout l'air** : l'odeur de la mer...*

La différence entre ces deux segments ne tient pas au sémantisme véhiculé par ces deux marqueurs de quantification totale mais à des questions d'euphonie et de "quantité" du segment dans la phrase (et également à une ambiguïté possible pour *tout le monde*). Cette différence peut être appréciée dans les énoncés suivants :

- (72) *Une colère irréelle s'installait dans **la totalité de la pièce**, sur les meubles, sur les bibelots, dans chaque couche d'air sombre.* (Le Clézio, *Le Déluge*, 1966)
 (73) *Une colère irréelle s'installait dans **toute la pièce**, sur les meubles, sur les bibelots, dans chaque couche d'air sombre.*

Les deux énoncés sont tout à fait acceptables, ils signifient, en gros, la même chose, mais l'énoncé avec Q2 donne plus d'ampleur à cette quantification du fait de l'ampleur du signifiant de ce quantificateur. Ce segment est en effet plus long, plus étoffé d'un point de vue euphonique, étant composé de deux N.

En lien avec toutes les propriétés de *totalité* en construction partitive mises en avant jusqu'à présent, on peut également noter une différence de focalisation sémantique avec Q2 et Q1. Du fait de l'ampleur du segment et des parties présupposées, Q2 met l'accent sur l'ensemble formé par la quantité de manière plus forte que Q1. Ainsi, dans (66) et (67),

- (74) (...) *je me trouverais fort embarrassé, le sultan m'ayant dit expressément qu'il venait d'envoyer à Garoua, sur la demande de l'administration, **la totalité des hommes valides** dont pouvait disposer son village.* (A. Gide, *Le Retour du Tchad*, 1928)
 (75) ... *sur la demande de l'administration, **tous les hommes valides** dont pouvait disposer son village.*

Q1 met l'accent sur les individus, tandis que Q2 se focalise sur la somme de ces individus, celle-ci étant mise en parallèle, implicitement, avec une autre quantité de cette somme (*moitié, quart, etc.*). De même, dans (68) et (69) :

(76) *Maillard allait mettre bon ordre à ça. Il empocha la totalité du fric. Après tout, l'argent n'a pas d'odeur.* (Vautrin, *Bloody Mary*, 1979)

(77) *Il empocha tout le fric.*

Enfin, que Q2 soit composé d'un segment bipartite permet également des effets rhétoriques comme celui de (70) :

(78) *Puis elle se mit à rire : je venais d'absorber un puissant constituant ! Terrifié à l'idée d'avoir la tripaille bloquée, je bus la totalité d'une bouteille de laxatif pour corriger mon erreur.* (Jardin, *Bille en tête*, 1986)

La construction est dans ce cas utilisée à la manière d'une structure contenu / contenant (cf. l'eau d'une bouteille), effet rhétorique que ne pourrait pas induire *toute une bouteille de laxatif* (ou seulement par métonymie).

CONCLUSION

Par cette confrontation des deux marqueurs de quantification totale que sont *tous les* et *la totalité de*, nous avons pu mettre en évidence le mode de fonctionnement du second marqueur : ce qu'il quantifie est traité "en bloc", en présupposant des "parties", en se focalisant sur la somme que constituent les éléments ainsi quantifiés, et en posant cette totalité dans le discours à travers un signifiant graphique et phonique important permettant d'éviter certains troubles euphoniques. On l'aura noté, notre travail s'est plus attaché à la description de Q2 qu'à celle de Q1. Il reste ainsi encore beaucoup de chemin à faire dans cette direction, de même que dans les différenciations entre SN singuliers et pluriels quantifiés par ces deux constructions. Une confrontation de Q2 avec les constructions partitives utilisant les autres noms de totalité que sont *ensemble, intégralité* et *globalité* permettra quant à elle de circonscrire les spécificités propres à Q2 dans cet autre paradigme.

BIBLIOGRAPHIE

- BAT-ZEEV SHILDKROT H. (1995), "Tout : polysémie, grammaticalisation et sens prototypique", *Langue Française*, 107, 72-92.
- BENNINGER C. (1999), *De la quantité aux substantifs quantificateurs*, Paris, Klincksieck.
- BOSVELD-DE SMET L. (1997), *On mass and plural quantification*, Amsterdam, Rodopi.
- BOSVELD-DE SMET L. (2000), "Du pluriel au massif", *Verbum*, XXII-4, 363-378.
- CROFT W. (1991), *Syntactic Categories and Grammatical Relations*, Chicago, The University of Chicago Press.
- DESSAUX [-BERTHONNEAU] A.-M. (1976), "Déterminants nominaux et phrases prépositionnelles : problèmes de description syntaxique et sémantique du lexique", *Langue Française*, 30, 44-62.

- GERHARD-KRAIT F. (à par.), “L’enclosure *quasi / quasiment*”, in Kleiber G. & Schnedecker C. (éds), *La Quantification et ses domaines*.
- KLEIBER G. (1981), *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.
- KLEIBER G. (1984), “Dénomination et relations dénominatives”, *Langages*, 76, 77-94.
- KLEIBER G. (1998a), “*Tout* et ses domaines : sur la structure *tout* + déterminant + N”, in Englebert A., Pierrard M., Rosier L. & Van Raemdonck D. (éds), *La ligne claire. De la linguistique à la grammaire. Mélanges Marc Wilmet*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 87-98.
- KLEIBER G. (1998b), “Quand le tout est de la partie”, in Mellet S. & Vuillaume M., *Mots chiffrés et déchiffrés. Mélanges Etienne Brunet*, Paris, Champion, 549-565.
- KLEIBER G. (2001), “Remarques sur la dénomination”, *Cahiers de praxématique*, 36, 21-41.
- KLEIBER G. (2005a), “Détermination, indéfinis et construction partitive”, *Scolia*, 20, 209-239.
- KLEIBER G. (2005b), “Comment se règle linguistiquement l’exception : petite sémantique des constructions exceptives”, *Faits de Langues*, 25, 39-52.
- KLEIBER G. (à par.), “*Tous les, chaque* et *tout* : comment les analyser ?”
- KUPFERMAN L. (2004), *Le mot “de”. Domaines prépositionnels et domaines quantificationnels*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- LÉARD J.-M. (1995), “Le syntagme nominal : classification des constituants”, *Le Gré des langues*, 9, 136-151.
- MILNER J.C. (1978), *De la syntaxe à l’interprétation. Quantités, insultes, exclamations*, Paris, Seuil.
- RIEGEL M., PELLAT J.C. & RIOUL R. (1994), (1997³), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SCHNEDECKER C. (2004), “L’expression adjectivale de l’intensité : le cas de *total* appliqué aux noms de propriétés d’objets et d’humains”, in Lefeuvre F. & Noailly M. (éds), *Intensité, comparaison, degré – 1 –*, *Travaux linguistiques du Cerlino*, 17, 67-90.
- SCHNEDECKER C. (à par. en 2008a), “De *au total* à *total* : ou comment un quantificateur adverbial arrive à reformuler et à conclure”, in Le Bot M.C., Schuwer M. & Richard E., *La Reformulation. Marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives*, Rennes, PUR, 127-143.
- SCHNEDECKER C. (à par. en 2008b), “*En tout* et *au total* : des adverbiaux jumaux ?”, in Birkelund M., Mosegaard-Hansen M.-B. & Norén C. (éds), *L’Énonciation dans tous ses états. Mélanges offerts à Henning Nølke à l’occasion de ses soixante ans*, Berne, Peter Lang, 645-668.
- THEISSEN A. (à par. a), “La quantification verbale : la locution *X fois*”, in Kleiber G. & Schnedecker C. (éds), *La Quantification et ses domaines*.
- THEISSEN A. (à par. b), “*La + fois + relative* : une double anticipation”, in Actes du Colloque *Retour sur l’anticipation*, Université Marc Bloch de Strasbourg II (23–25 novembre 2006).